A GENÈVE

Nouveau membre du Comité international

Réuni en séance plénière, le Comité international de la Croix-Rouge a élu, comme membre, M. Harald Huber.

Né à Saint-Gall en 1912, M. Huber fit des études à Rorschach et Saint-Gall, puis aux Universités de Genève, Munich et Zurich. Il obtint le doctorat en droit à Zurich, en 1938, et le brevet d'avocat à Saint-Gall, en 1940.

Dès cette date, il exerça l'activité d'avocat dans sa ville natale, où il devint membre du Conseil communal. Membre plus tard du Grand Conseil du canton de Saint-Gall, il devint par la suite député au Conseil national. En 1962, il a été élu juge au Tribunal fédéral.

Le Comité international est heureux de compter désormais sur la collaboration de M. Harald Huber. Par sa vaste expérience dans le domaine juridique et son sens des réalités sociales, M. Huber apportera un concours précieux à l'œuvre humanitaire qui se poursuit sous le signe de la croix rouge.

Contributions à l'œuvre du CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge a reçu récemment un don de 10 000 dollars, soit 43 200 francs suisses, offert par la Fondation Calouste Gulbenkian, qui a son siège à Lisbonne (Portugal).

De plus, il a reçu quatre dons importants, totalisant 198 000 francs suisses, et répartis comme suit: un chèque de 26 170 francs suisses, un second de 11 830, un troisième de 60 000 et le dernier, de 100 000. Les particuliers qui ont fait don de ces sommes ont tenu à garder l'anonymat.

Le CICR est profondément reconnaissant pour ces dons généreux qui vont lui permettre de poursuivre sa tâche humanitaire et de venir en aide aux populations nécessiteuses et victimes de la guerre.